

À SAVOIR

GayLib satisfait

Mouvement associé à l'UMP « chargé d'évoquer les problématiques sociales liées à l'homosexualité », GayLib s'est félicité de l'entrée au gouvernement de plusieurs personnalités « avec lesquelles nous avons souvent pris plaisir à travailler. Plusieurs d'entre elles nous ont aidés et appuyés pour faire avancer nos propositions ». Parmi celles-ci, le contrat d'union civile pour les couples homosexuels, promis par le chef de l'État...

GayLib en colère

Ledit mouvement poursuit de sa vindicte le député du Nord Christian Vanneste, qui porte les couleurs du CNI dans la 10^e circonscription du Nord. Considérant que « la famille homosexuelle participe pleinement au nouveau rêve français voulu par Nicolas Sarkozy », GayLib « poursuivra son action déterminée » contre Vanneste, qui reste serein : il a reçu le soutien public de Thierry Lazaro, secrétaire départemental UMP du Nord.

Rompre la solitude en 2007

Depuis 173 ans, la Société de Saint-Vincent-de-Paul met en pratique la « charité de proximité ». Ses bénévoles se mobilisent pour la Pentecôte afin de mieux faire connaître leurs actions contre la solitude : visite des personnes isolées, soutien scolaire, accompagnement des familles, accueil des démunis et des sans-abri.
www.ssvp.fr

Une école de management

Fondée en 1999 par Claude Bébéar, Bruno Bich et Martin Bouygues, la MIP École de management a été reconnue par l'État le mois dernier. « Notre projet pédagogique s'appuie sur des innovations majeures, explique le directeur général du MIP, Benoît Arnaud : un projet social et humanitaire, des cours d'histoire et de littérature pour donner aux étudiants du recul, l'apprentissage du comportement professionnel. »
www.mip-paris.com

Cent ans de scoutisme

Les Scouts unitaires de France (Suf) célèbreront, lors du week-end de la Pentecôte, les 100 ans du scoutisme en organisant leur grand rassemblement à Chambord. Trois jours pendant lesquels les Suf invitent chaque enfant à camper, jouer, prier ensemble : 8 000 louveteaux et jeannettes, 6 000 éclaireurs et guides, 700 routiers et 500 guides aînées sont attendus, soit les trois quarts des scouts que compte ce mouvement ! Au programme : jeux et camps dans la nature, messe dominicale (présidée par l'évêque d'Autun, Mgr Rivière) et veillée autour d'un feu de bois, le château servant de décor à cette grande fête.

C'est en 1907 que Baden-Powell a jeté les bases du scoutisme, en invitant une quinzaine de jeunes à camper sur l'île de Brownsea. Depuis, le mouvement a prospéré dans le monde entier. La pédagogie scoutie est fondée sur la prise de responsabilités progressives, à la



SCOUTS UNITAIRES DE FRANCE

mesure et selon l'âge de chacun. « Dans le scoutisme, on choisit de faire confiance, c'est un sésame pour grandir dans le monde adulte », résumait les Suf. Née en 1971, cette association de scoutisme catholique, restée fidèle au système des patrouilles, a accueilli plus de 143 000 jeunes depuis sa création. D'autres manifestations réuniront, cet été, les différents mouvements français (dont les Scouts de France et les Scouts d'Europe) et étrangers : on compte plus de 28 millions de scouts dans le monde entier !

PIERRE-GILLES DE GENNES

La science perd un Nobel

L'Isaac Newton de notre temps s'est éteint, à l'âge de 74 ans. C'est ainsi que Pierre-Gilles de Gennes avait été qualifié par l'Académie des sciences de Suède, qui lui avait remis le prix Nobel de physique en 1991. Il refusait cet hommage, estimant que « Newton avait une stature très au-dessus de celles des chercheurs d'aujourd'hui ». Cette humilité se traduisait dans sa philosophie de la pratique scientifique. Grâce à son travail de vulgarisation, la science est devenue plus accessible. « Lorsqu'il vous explique quelque chose, même dans un domaine où vous n'entendez rien, vous finissez par vous sentir intelligent », disait sa femme. Pour Étienne Guyot, son premier élève, « il était doué du talent de tout rendre simple ».



BALTESIPA

Instruit par sa mère, Pierre-Gilles de Gennes n'a jamais fréquenté l'école avant la classe de cinquième. Professeur au Collège de France, il dirigera l'École supérieure de physique et chimie industrielles de la ville de Paris jusqu'en 2002. Après avoir analysé le magnétisme, il se lance dans l'étude des cristaux liquides, qui lui vaudra son nobel et donnera à la France un rôle de leader mondial dans ce domaine. Il s'attelle inlassablement à l'exploration de nouveaux secteurs : l'odorat, la mémoire, la matière molle.

Il plaide encore l'an dernier pour une réforme profonde du système universitaire français, s'inquiétant de la désaffection des étudiants pour les filières scientifiques. C. M.

FIN DE VIE

Développer les soins palliatifs

Nicolas Sarkozy l'a annoncé mardi dernier, en visitant l'hôpital de Zuydcoote : « J'ai demandé à Roselyne Bachelot, ministre de la Santé, de réfléchir au doublement des unités de soins palliatifs ». La France est en effet très en retard dans ce domaine. Le Royaume-Uni, par exemple, compte deux fois plus d'unités dédiées au traitement de la douleur. « D'importantes inégalités d'accès aux soins palliatifs demeurent selon la région, la pathologie, l'âge du malade, la structure de soins qui le prend en charge », note la Cour des comptes dans son dernier rapport annuel. Deux plans de développement de soins palliatifs ont été mis en œuvre depuis 1999, mais aucun financement n'a été prévu à l'issue du second...

Pour autant, Nicolas Sarkozy n'a pas levé les interrogations que suscitent ses propos équivoques sur la fin de vie. « Je défends l'idée de la vie, mais je dis qu'en 2007, personne ne doit être condamné à souffrir à tel point que cela lui fait perdre sa dignité. » Cette réflexion rejoint celle des partisans de la dépénalisation de l'euthanasie, qui établissent un lien contestable entre la souffrance et la dignité de l'homme. Mais surtout, Nicolas Sarkozy a demandé que soit régulièrement évaluée la loi Leonetti de 2005 sur la fin de vie « pour voir si elle a besoin d'être complétée, amendée, pérennisée ». Or cette loi, votée à l'unanimité, instaure déjà un « droit à laisser mourir ». On voit mal comment on pourrait la compléter sans, finalement, légaliser l'euthanasie... F. M.

ELLE L'A DIT...

« Christine Boutin a énormément de talent politique. [Elle] peut être responsable sans que cela ait une influence sur la question des droits des couples homosexuels. »

Valérie Pécresse,

ex-porte-parole de l'UMP, aujourd'hui ministre, dans "Têtu" du mois de juin.



Pompiers agressés

Un pompier renversé par une voiture et l'autre roué de coups à un feu rouge. Cela s'est passé les 19 et 20 mai dans les Bouches-du-Rhône. Les deux jeunes pompiers volontaires ont été attaqués séparément, victimes de groupes isolés. Le premier, 21 ans, a été heurté à Lambesc par un véhicule occupé par trois mineurs alors qu'il intervenait pour un feu au bord de la route. Gravement blessé, notamment aux jambes et aux cervicales, il a dû être hospitalisé d'urgence. Les jeunes, rapidement arrêtés, ont, quant à eux, été placés en garde à vue. Pour l'autre pompier agressé, l'acte est tout aussi

révoltant : alors qu'il se rendait en uniforme à Luynes pour prendre son tour de garde, il a été jeté hors de son véhicule à un feu rouge par deux individus en état d'ébriété. Il a ensuite été roué de coups, ce qui lui a valu de nombreux points de suture. Ses deux agresseurs ont été appréhendés dans la journée et placés en garde à vue, eux aussi. Les sapeurs-pompiers des Bouches-du-Rhône se disent « choqués et indignés par ces faits » de plus en plus fréquents. En janvier, des incidents similaires avaient eu lieu à Aubagne. Les auteurs de ces agressions avaient été condamnés à de la prison ferme.

Les assises refusées

En octobre 2006, Pascal Clément, alors ministre de la Justice, avait tenté, en concertation avec Nicolas Sarkozy, de créer une infraction spécifique pour endiguer ce phénomène de bandes qui agressent les dépositaires de l'autorité publique (dont les pompiers font partie). Il voulait faire comparaître les prévenus concernés par ces affaires devant les assises plutôt qu'en correctionnelle, où les peines sont plus

légères. Ce projet avait provoqué une levée de boucliers de la part de l'Union syndicale des magistrats (USM, majoritaire), qui avait parlé d'une volonté « démagogique » et « irréalisable ». Les magistrats avaient renvoyé la copie du gouvernement en invoquant l'encombrement des cours d'assises qui ont 3 000 affaires à gérer par an. En cette période décisive de réformes, la controverse ressurgira-t-elle ?

Mineurs au pénal ?

Les récents incidents des Bouches-du-Rhône posent également la question de la majorité pénale, une des priorités du ministre de la Justice, Rachida Dati (photo) : elle devrait bientôt passer de 18 à 16 ans, à l'issue de son examen par le Parlement. Les trois individus qui ont renversé le pompier à Lambesc étaient tous mineurs. A. B.

